



COMMUNE DE
SIGNY-AVENEX

PREAVIS MUNICIPAL
N° 08 / 2020
AU CONSEIL GENERAL

Concernant le budget 2021

DELEGUE MUNICIPAL: M. Frédéric Rey, Syndic

Signy, le 30 octobre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

Comme de coutume lors de la dernière séance du Conseil Général de l'année, nous vous présentons, pour approbation, le budget de la bourse communale pour l'année à venir.

La Municipalité l'a accepté dans sa séance du 2 novembre 2020 et il présente un excédent de revenus présumé de CHF 2'062.- sur un compte de fonctionnement de CHF 3'910'007.-.

Dans le contexte actuel d'incertitude lié à la situation sanitaire, il est difficile d'estimer les conséquences financières sur le bouclage des comptes 2020 et par conséquent l'établissement d'un budget 2021 cohérent l'est encore d'avantage, notamment concernant les recettes d'impôt ainsi que sur l'évolution de la facture sociale. Sur cette base, la Municipalité soumet à votre approbation un budget pessimiste, toutefois équilibré.

Les recettes fiscales, taxes et émoluments communaux constituent 79 % des revenus. Ces postes sont estimés raisonnablement, notamment en ce qui concerne les impôts conjoncturels et les impôts des personnes morales. A noter la fin de la contribution cantonale destinée à atténuer l'impact négatif de l'introduction de la RIE III au 1^{er} janvier 2019.

Les charges liées à la facture cantonale pour la péréquation, la facture sociale et la police sont projetés par le Canton au niveau des deux dernières années. L'accord conclu durant l'année entre l'Union des Commune Vaudoise (UCV) et le Canton engendra une diminution progressive de la part refacturée aux communes de la facture sociale. En revanche et comme indiqué auparavant, la situation sanitaire devrait impacter les charges communales des prochaines années.

Malgré une gestion très rigoureuse du ménage communal de la Municipalité, l'augmentation régulière des charges cantonales et des associations intercommunales limite de plus en plus la marge de manœuvre de la Municipalité. En effet, 75 % des recettes communales financent ces coûts « imposés ». Comme beaucoup d'autres communes, nous sommes préoccupés par l'évolution de ces charges non-maîtrisables. Dans ce contexte, nous prévoyons d'utiliser la réserve affectée «Facture sociale » de CHF 240.000.- afin de présenter un budget équilibré.

Au vu de ce qui précède, nous prions

LE CONSEIL GENERAL DE SIGNY-AVENEX

Vu le présent préavis no 08/2020,

Oui le rapport de la commission de gestion,

Attendu que le présent objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

D'accepter le budget pour l'année 2021 tel que présenté.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic La Secrétaire

Frédéric Rey



Marianne Bardel